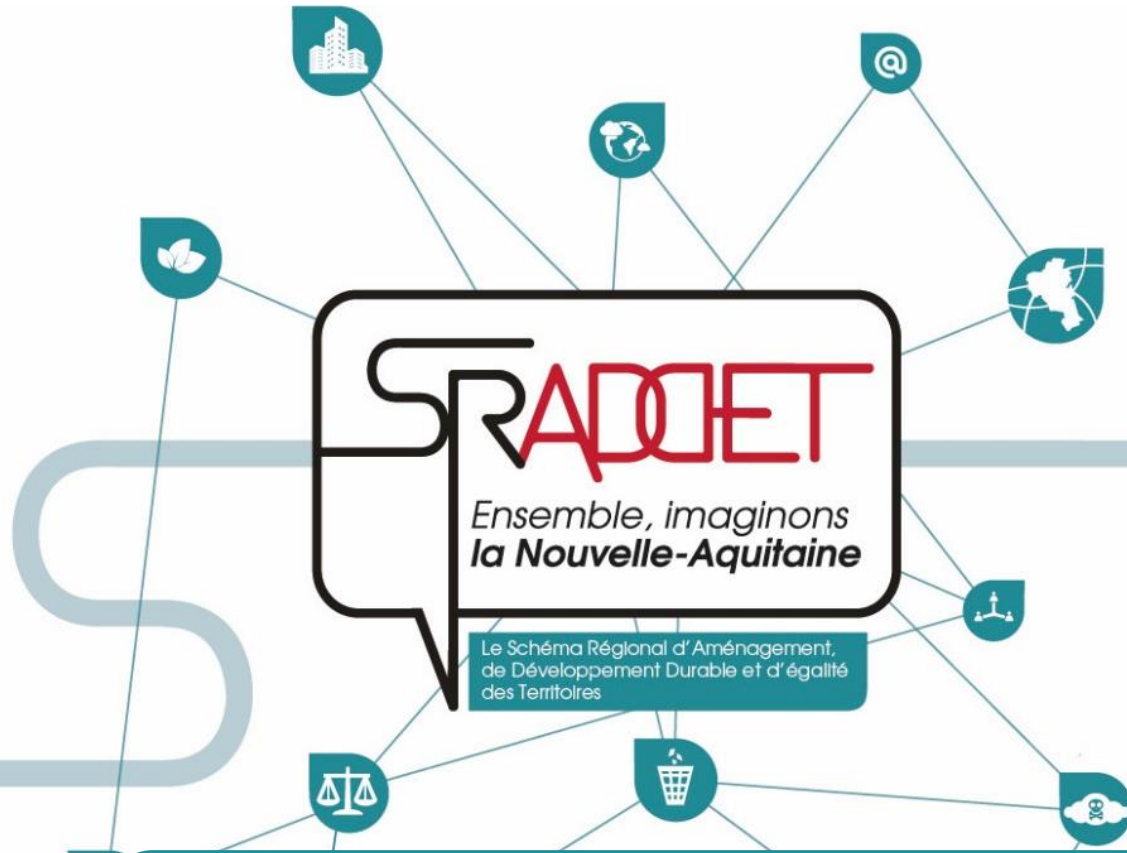




30 juin 2022 à Libourne
01 juillet 2022 à Angoulême
05 juillet 2022 à Saint-Junien
13 juillet 2022 à Mourenx



Ateliers territoriaux sur la modification du volet foncier du SRADDET





1

**Stratégie d'aménagement de la Région
Nouvelle-Aquitaine**

2

**Contexte et enjeux / calendrier partenarial
et méthodologie**

3

**Zoom sur la consommation d'espaces en
Nouvelle-Aquitaine**

4

**Premières hypothèses sur la
territorialisation**





La stratégie d'aménagement du territoire portée par la Région dans son SRADET

- **3 orientations**
- **14 objectifs stratégiques**
- **80 objectifs**
- **41 règles**

[Schéma adopté & approuvé - SRADET - La Région vous donne la parole \(nouvelle-aquitaine.fr\)](http://nouvelle-aquitaine.fr)





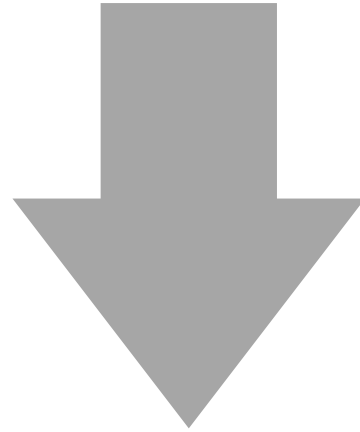
UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT RÉAFFIRMÉE

- ⇒ Atténuer la ligne de fracture entre territoires littoraux/métropolitain et territoires de l'intérieur, entre les territoires ruraux et les territoires urbains
- ⇒ Faire émerger un système métropolitain régional plus équilibré entre Bordeaux et les grands pôles structurants
- ⇒ Conforter les pôles (bourgs, petites villes, villes moyennes...) qui animent les espaces de vie du quotidien : accès aux services, aux équipements, à la santé, à la formation, aux transports...
- ⇒ Construire un environnement d'accueil et d'accompagnement favorable au développement économique sur tout le territoire (avec une attention particulière aux territoires en mutations)
- ⇒ Inscrire les modèles de développement urbain, de production, de consommation et d'usage dans une logique de transition environnementale et d'adaptation au changement climatique





La stratégie d'aménagement du territoire



Socle des réflexions en cours sur la modification du volet foncier du SRADDET



Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF)

Diminution des espaces NAF

Disparition de la biodiversité

Dégradation du cadre de vie

Conflits d'usage avec l'agriculture et l'autonomie alimentaire

Dégradation des sols

Augmentation des gaz à effet de serre

Diminution de la protection naturelle face aux aléas climatiques

Dégradation de la qualité de l'air et de l'eau

Mitage, périurbanisation

Coûts indirects de l'étalement urbain

Dévitilisation des centres

Fragmentation du paysage

PERTE D'ATTRACTIVITÉ, DE SOUTENABILITÉ





Sobriété foncière

Protection des espaces NAF

Maintien de la biodiversité

Préservation du patrimoine naturel source d'attractivité et d'activité économique

Autonomie alimentaire

Préservation des sols

Diminution des gaz à effet de serre et de la chaleur

Amélioration de la qualité de l'air et de l'eau

Meilleures capacités d'anticipation et d'atténuation des risques climatiques

Réappropriation de l'existant

Valorisation du patrimoine existant

Proximité des services et mixité fonctionnelle

Dynamisation des centres



DYNAMISME, ATTRACTIVITÉ ET SOUTENABILITÉ POUR UN TERRITOIRE EN TRANSITION



13 décembre 2021 : engagement d'une modification du SRADDET

SOBRIETE FONCIERE

- Intégrer la trajectoire visant à l'**absence d'artificialisation nette** à 2050
- Fixer un objectif de réduction du rythme d'artificialisation par tranches décennales
- Réaffirmer l'objectif de **réduction de 50%** de la consommation foncière à 10 ans
- **Décliner cet objectif** entre les différentes parties du territoire régional

Loi Climat et Résilience du 22/08/2021 (art.194)

LOGISTIQUE

- Fixer des objectifs sur le **développement et la localisation des constructions logistiques**
- Tenant compte des flux, des axes de transport, des nouveaux usages, de l'insertion paysagère et de la gestion économe des sols

Loi Climat et Résilience du 22/08/2021 (art.219)

DECHETS

- Compatibilité avec mesures du PNPD (prévention/réduction incidences des déchets plastiques)
- Intégration d'objectifs de prévention des déchets abandonnés en cohérence avec le DSF
- Synthèse des actions de prévention des dépôts illégaux menées par autorités compétentes

Loi AGEC du 10/02/2020 et ses ordonnances d'application

Autres incidences (non intégrées à la modification en cours à ce stade) :

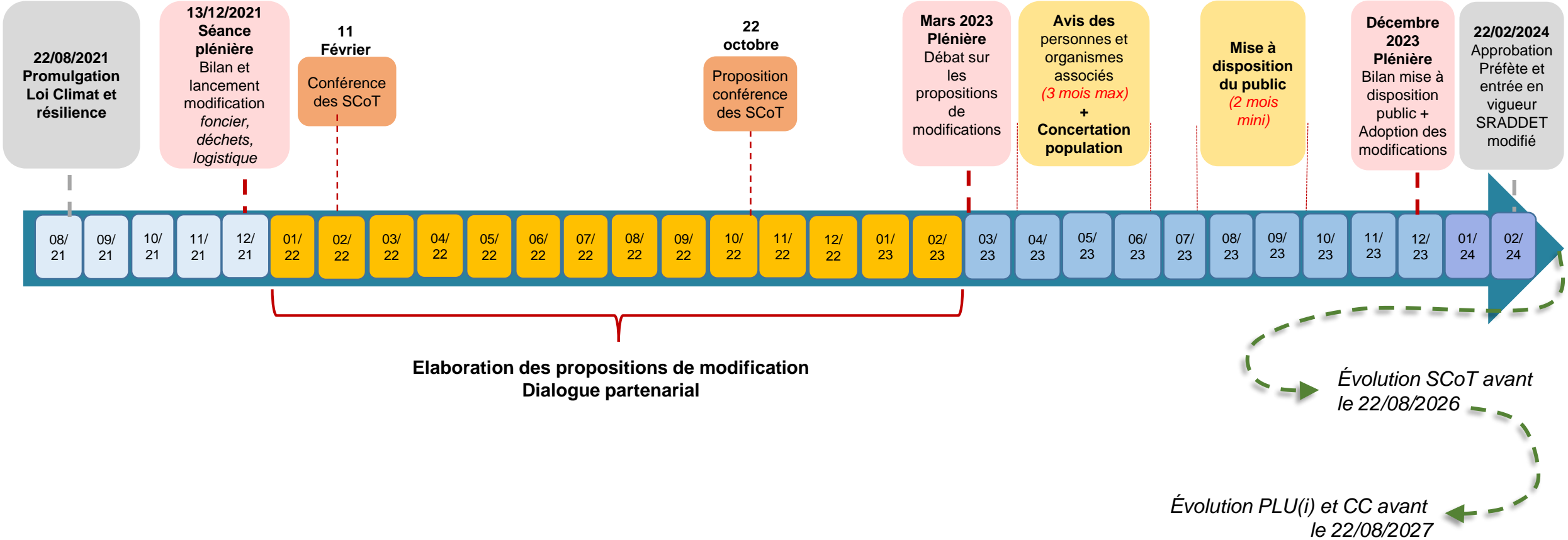
- Evolution des objectifs de développement des énergies renouvelables en fonction de la première révision de la PPE qui suit le 1^{er} janvier 2023 et du décret de fixation d'objectifs régionaux annoncé dans la loi Climat et Résilience (art.83)
- Définition et intégration de la stratégie aéroportuaire dans le SRADDET (Loi 3DS du 21/02/2022 – art.37)



Calendrier prévisionnel

Phases obligatoires et institutionnelles

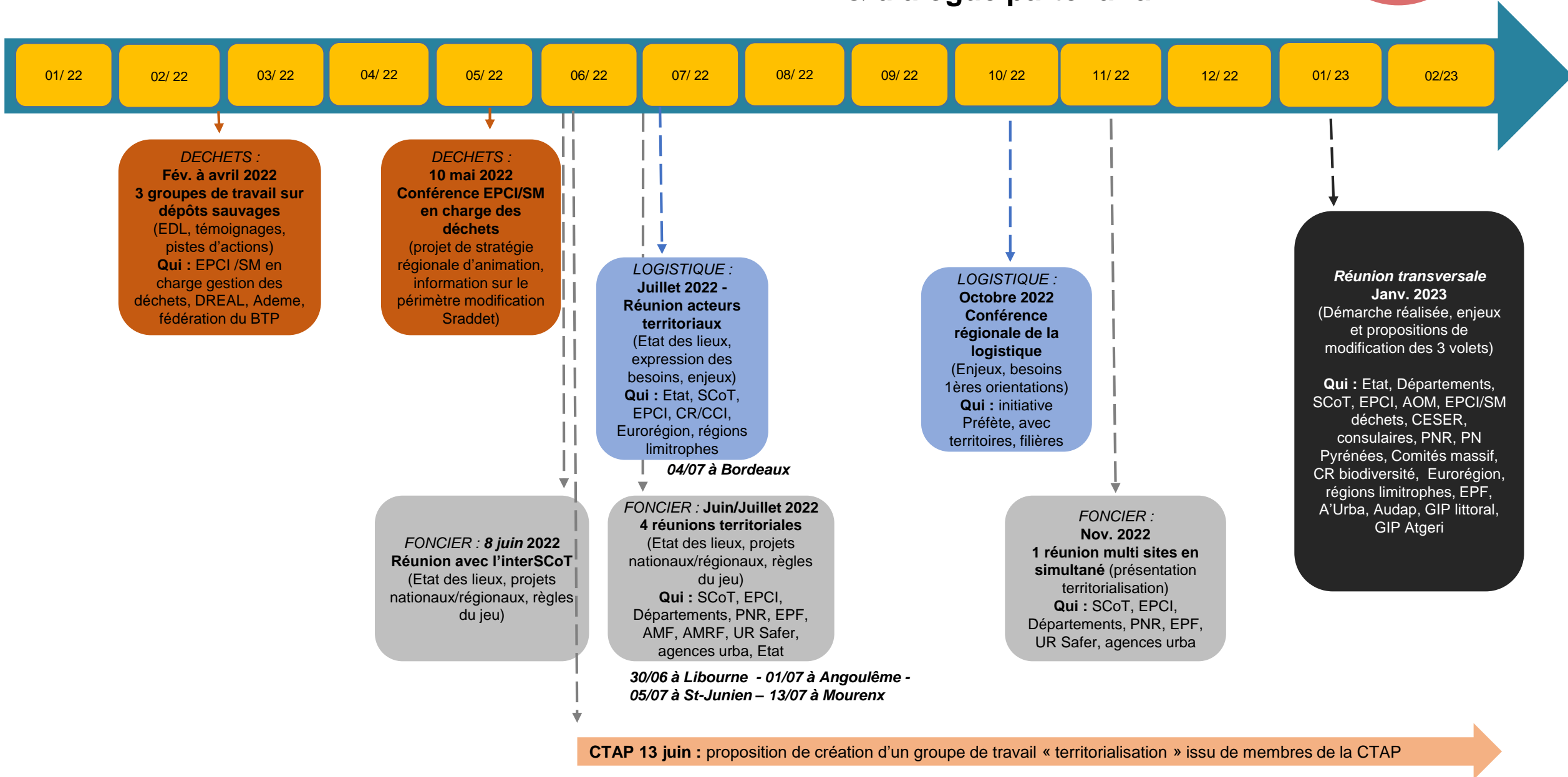
30 mois



Calendrier prévisionnel

Elaboration des propositions de modification & dialogue partenarial

12
mois



VOLET FONCIER : Méthodologie

Diagnostic

Liste des projets
d'envergure nationale et régionale

Etat des lieux
foncier

Stratégie
d'aménagement du
territoire

Analyse territoriale
Profils de territoires

Éléments de projet

Dialogue partenarial

Territorialisation des objectifs dans le SRADDET

Contribution
issue de
la conférence
des SCoT

Dialogue
avec l'Etat

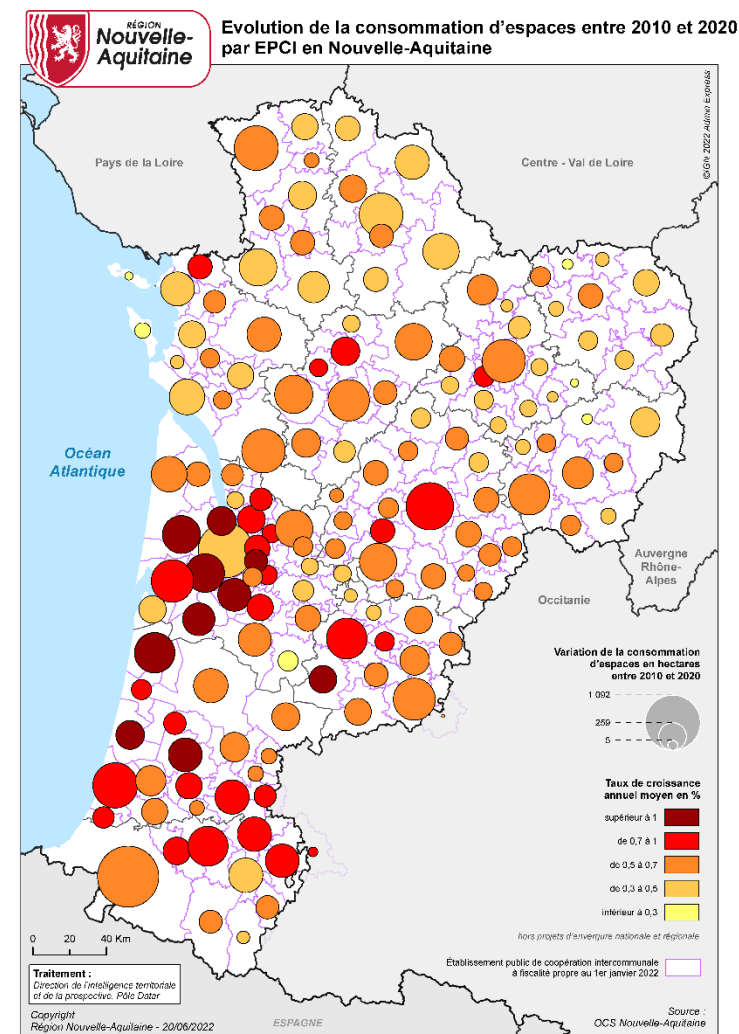
Mise en œuvre

Dans le cadre de l'élaboration des
documents de planification
- Rôle PPA
- Appui en ingénierie

Dans le cadre des
autres politiques sectorielles régionales/
Mesures d'accompagnement

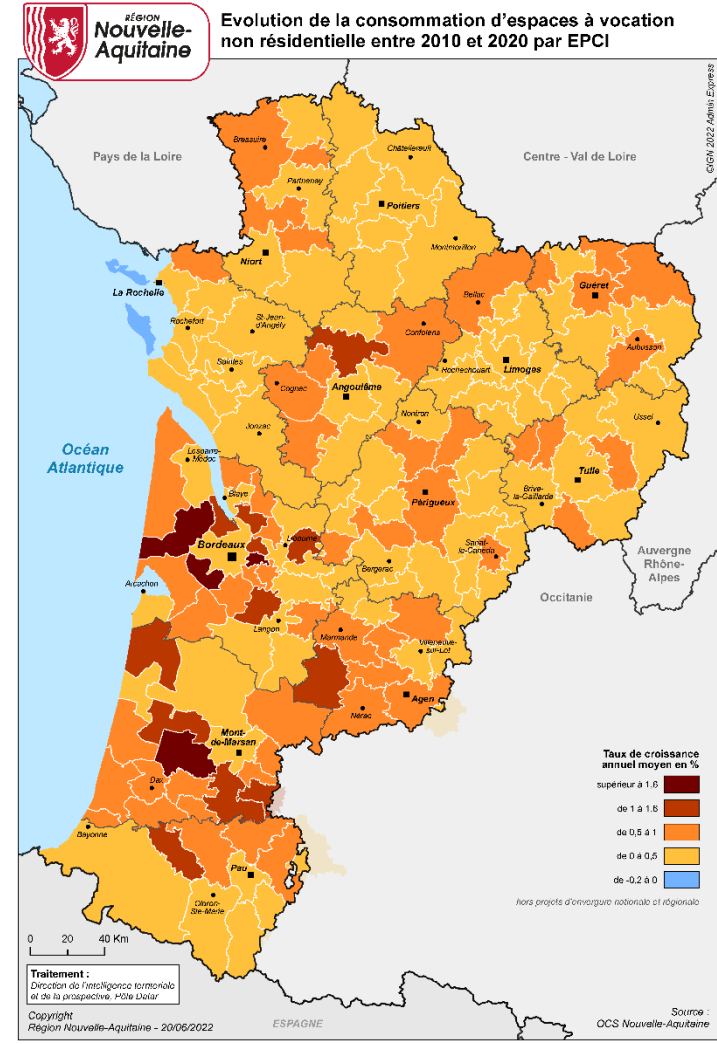
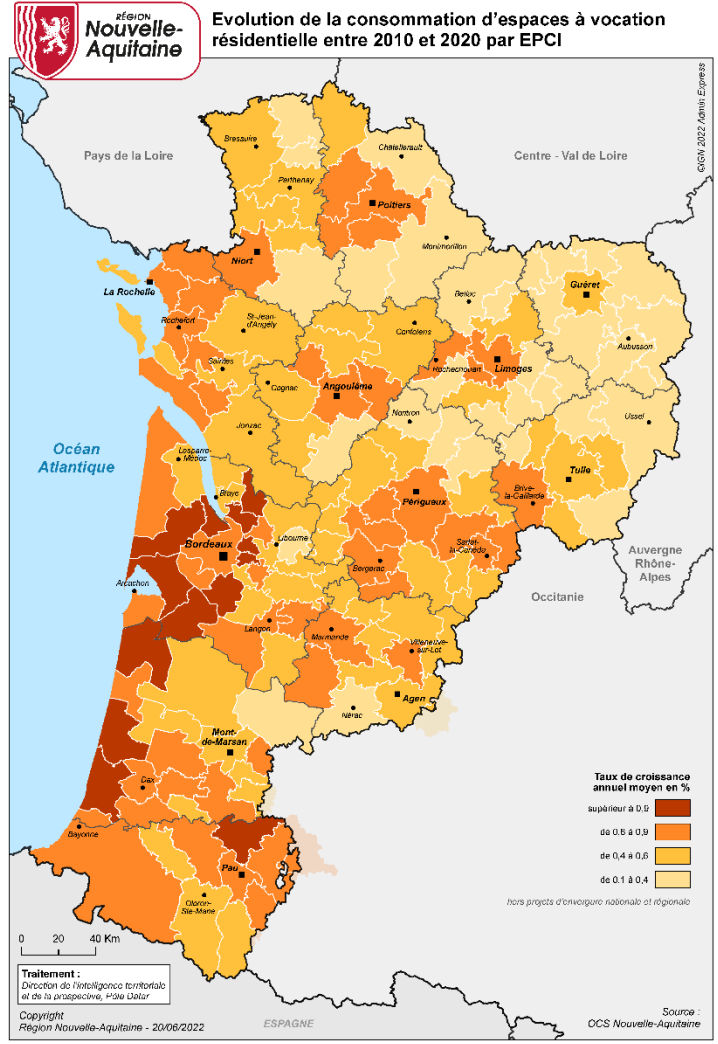
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE : chiffres clés

- Utilisation des données OCS NA (Observatoire NAFU)
- Les espaces urbanisés représentaient 8,8% de la surface de la région en 2020
 - 752 000 hectares
 - 45 600 ha urbanisés supplémentaires en 10 ans (soit +0,63%/an)
- Evolution par sous-période :
 - 29 175 hectares entre 2010 et 2015 (+0,81%/an)
 - 16 472 hectares entre 2015 et 2020 (+0,44%/an)
- Une analyse des dynamiques territoriales hors projets d'envergure nationale ou régionale (LGV, A63, tronçons RN141)





EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

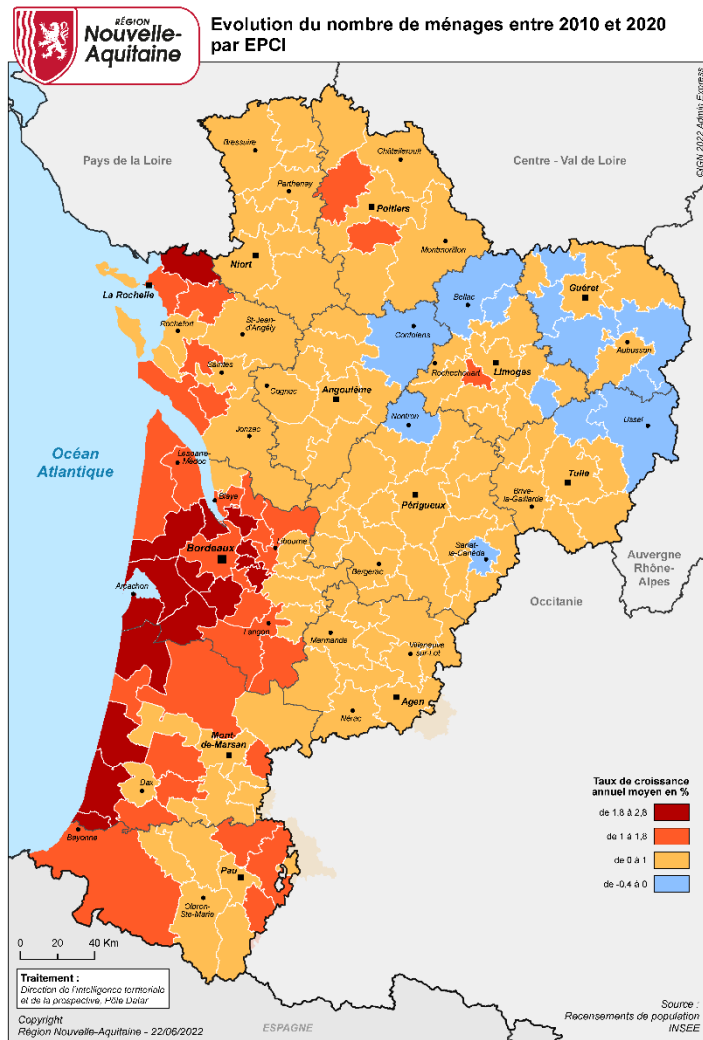
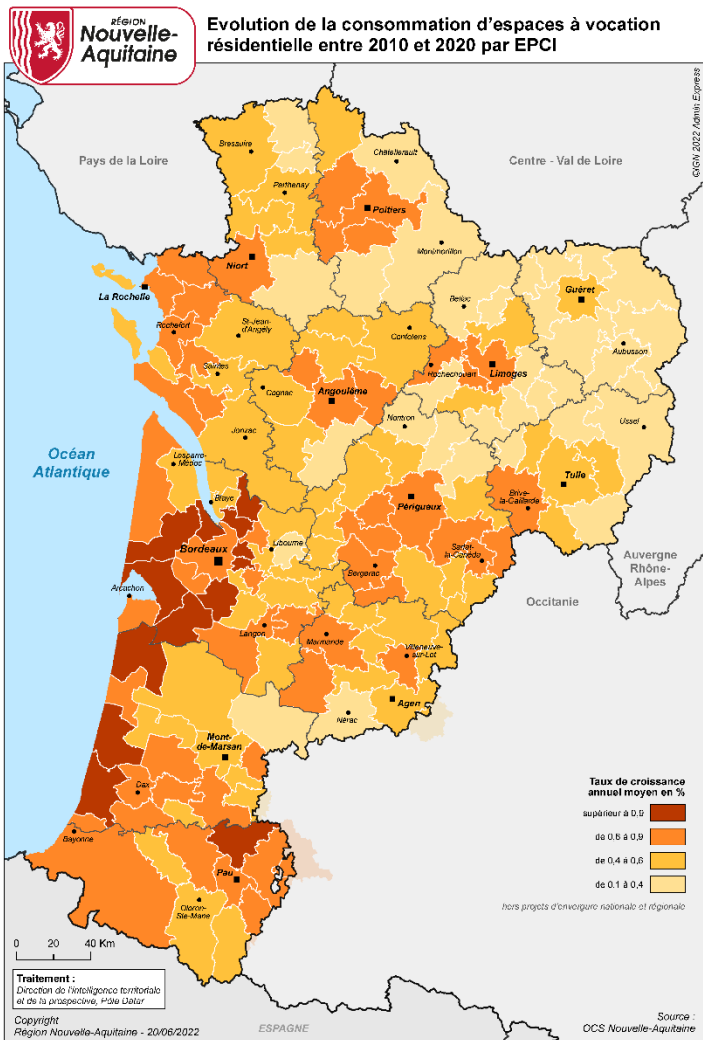


Absence de corrélation entre les dynamiques de consommation d'espaces à vocation résidentielle et consommation d'espaces à vocation non résidentielle





EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE ET DU NOMBRE DE MÉNAGES



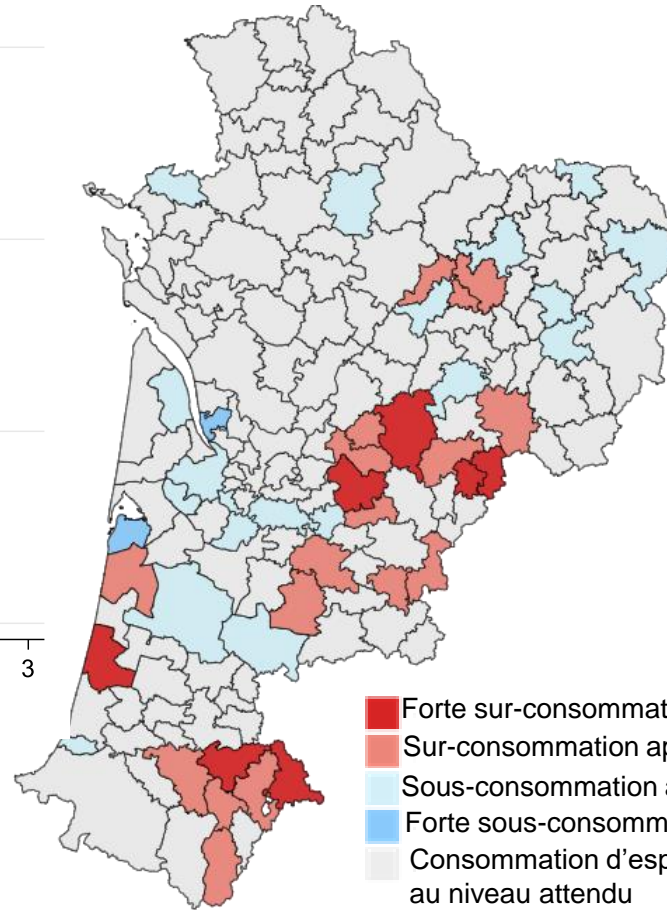
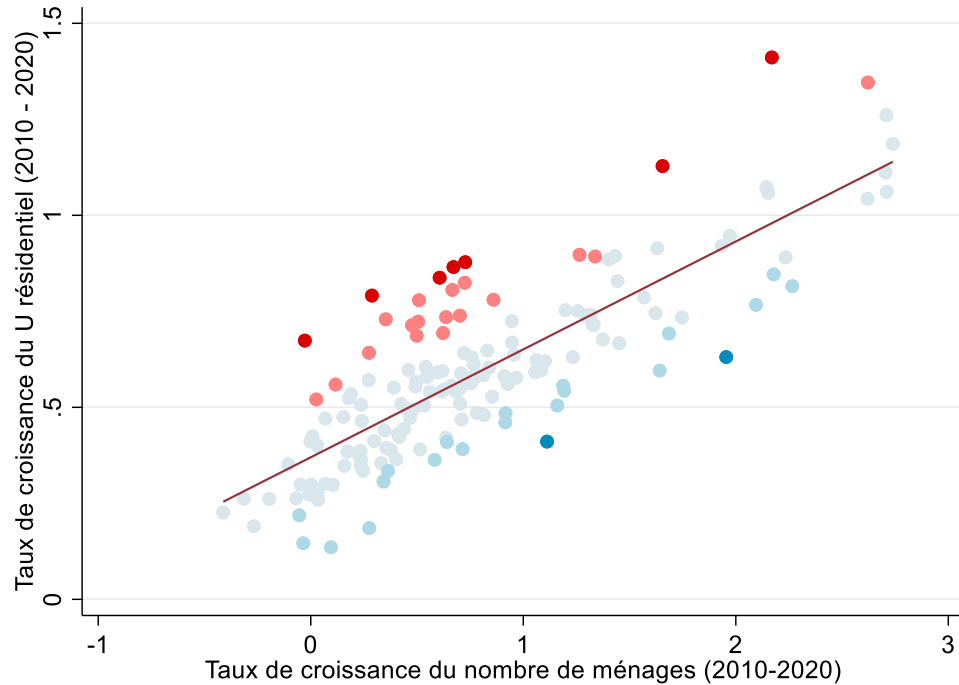
Une forte corrélation entre dynamique démographique et consommation foncière liée à l'habitat





EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE ET DU NOMBRE DE MÉNAGES

Typologie des dynamiques de consommation d'espaces des EPCI après neutralisation de la dynamique démographique



Explications méthodologique :

Le graphique de gauche montre que la consommation foncière pour usage résidentiel est très liée à la croissance du nombre de ménages. Cette relation est cependant moins bonne pour certains EPCI, qui consomment plus (points en rouge) ou moins (points en bleu) que ce qu'on pourrait attendre de l'augmentation du nombre de ménages. Ces éléments sont retraduits spatialement sur la carte. Les raisons de ces écarts peuvent être multiples, un travail qualitatif en cours permettra de les identifier, ce qui signifie que le travail d'analyse n'est pas conclusif à ce stade et que ces éléments graphiques et cartographiques sont à considérer avec ces réserves.

- Forte sur-consommation apparente
- Sur-consommation apparente
- Sous-consommation apparente
- Forte sous-consommation
- Consommation d'espaces conforme au niveau attendu



EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE NON-RÉSIDENTIELLE

Consommation non-résidentielle :

- un ensemble très hétérogène (infrastructures de transport, industrie, commercial, chantiers...)
- une dynamique déconnectée des dynamiques démographique et économique des territoires





PRINCIPAUX RÉSULTATS

- ⇒ Ralentissement de la consommation foncière entre les deux sous-périodes (2010-2015 ; 2015-2020) à l'échelle de la région
- ⇒ Dynamique très différente entre la consommation liée au résidentiel ou au non résidentiel à l'échelle des EPCI
- ⇒ Dynamique de consommation foncière à vocation résidentielle fortement liée à la dynamique des ménages
 - ⇒ Quelle dynamique démographique prévisible ?
 - ⇒ Il n'y pas que la dynamique ménage; sur/sous consommation foncière à expliquer par d'autres variables
 - ⇒ Investigation qualitative et approfondissement quantitatif
- ⇒ Pas d'élément probant sur les différences de consommation non résidentielle
 - ⇒ Investigation qualitative sur 4 territoires





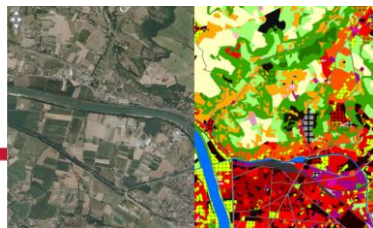
VOLET FONCIER - Projets d'envergure nationale/régionale (hypothèses)

Période 2011-2021	Période 2021-2031
LGV Tours - Bordeaux	GPSO Bordeaux-Dax et Bordeaux -Toulouse
Mise à 2X3 voies de l'A 63 Bordeaux-Espagne (depts 40 et 64)	Mise à 2X3 voies de l'A 63 Bordeaux-Espagne (dept 33)
Mise à 2X2 voies par tronçons de la RN141 Angoulême-Limoges	Mise à 2X2 voies par tronçons de la RN141 Angoulême-Limoges
	Aménagement de l'axe routier entre Poitiers et Limoges (élargissement RN 147 ou autoroute)
	Flying Whales



3 500 ha

Mesure des enveloppes foncières à partir de l'OCS régionale



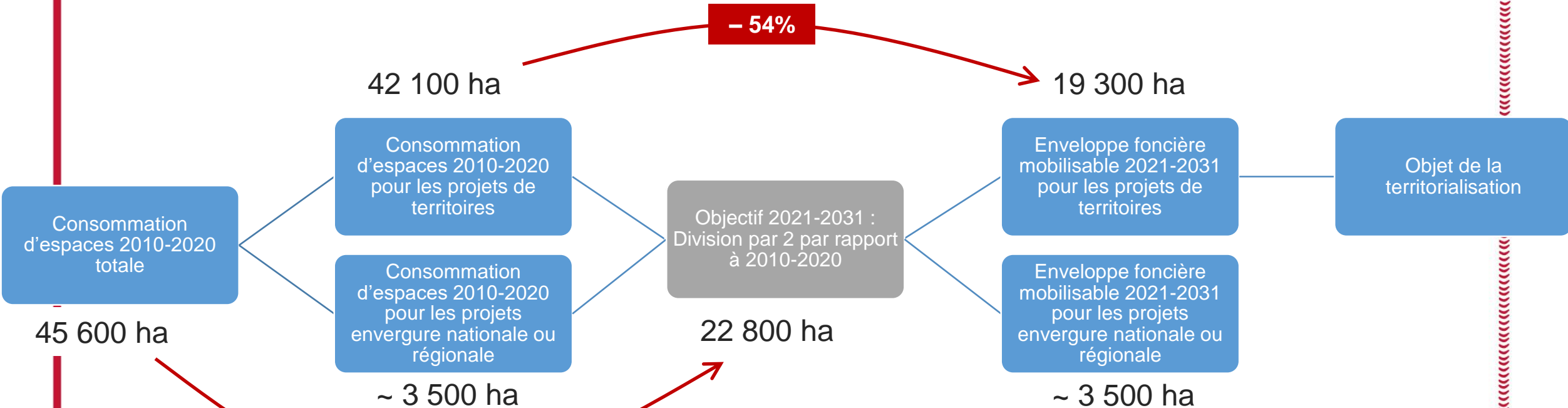
3 500 ha

Estimations réalisées à partir des études préalables, ...

A noter :

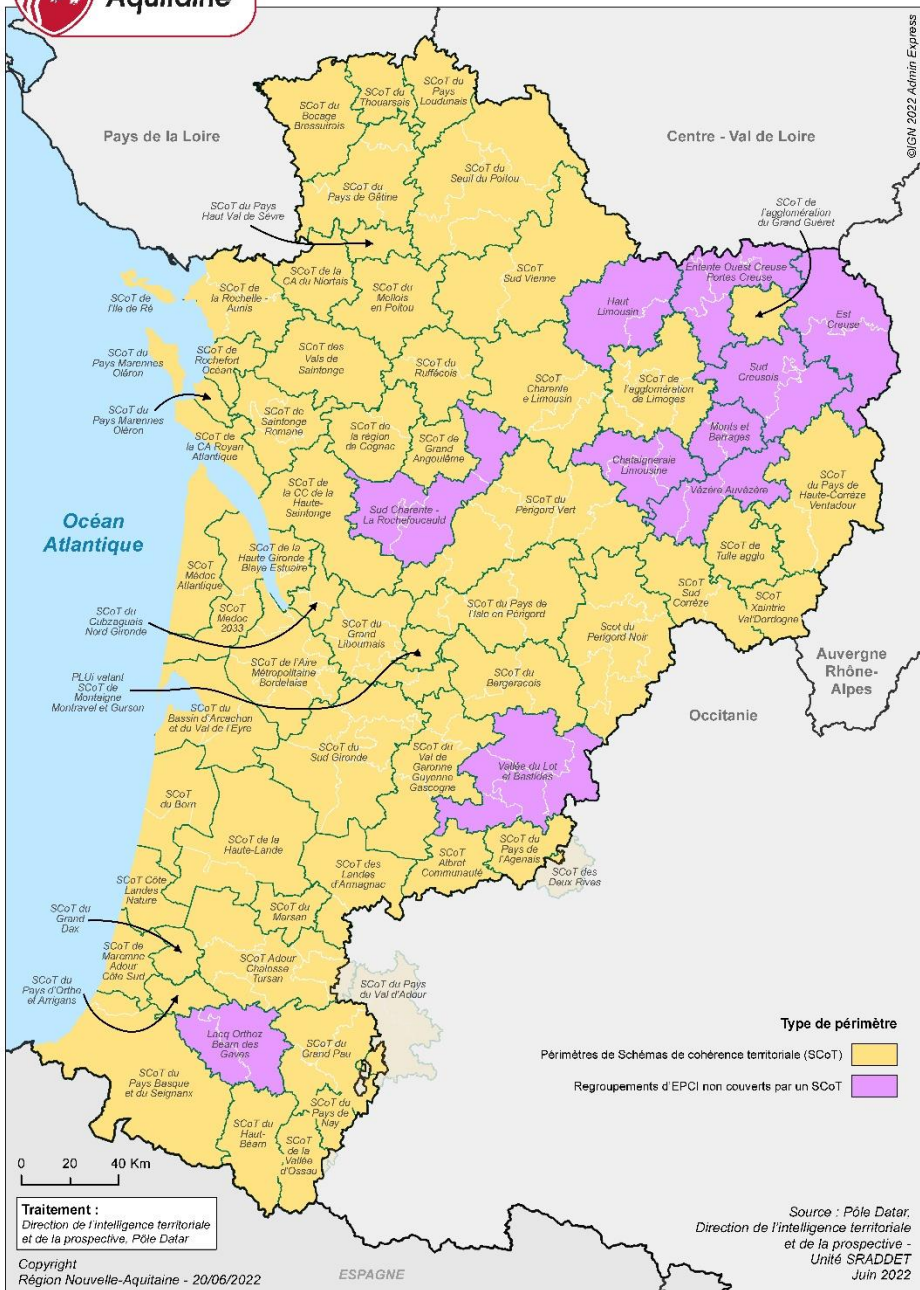
Phasage des projets au regard des études préalables disponibles à ce jour

VOLET FONCIER - Assiette de consommation foncière 2021-2031 (premières estimations)



Dialogue avec l'Etat en cours sur la période passée → évolution possible



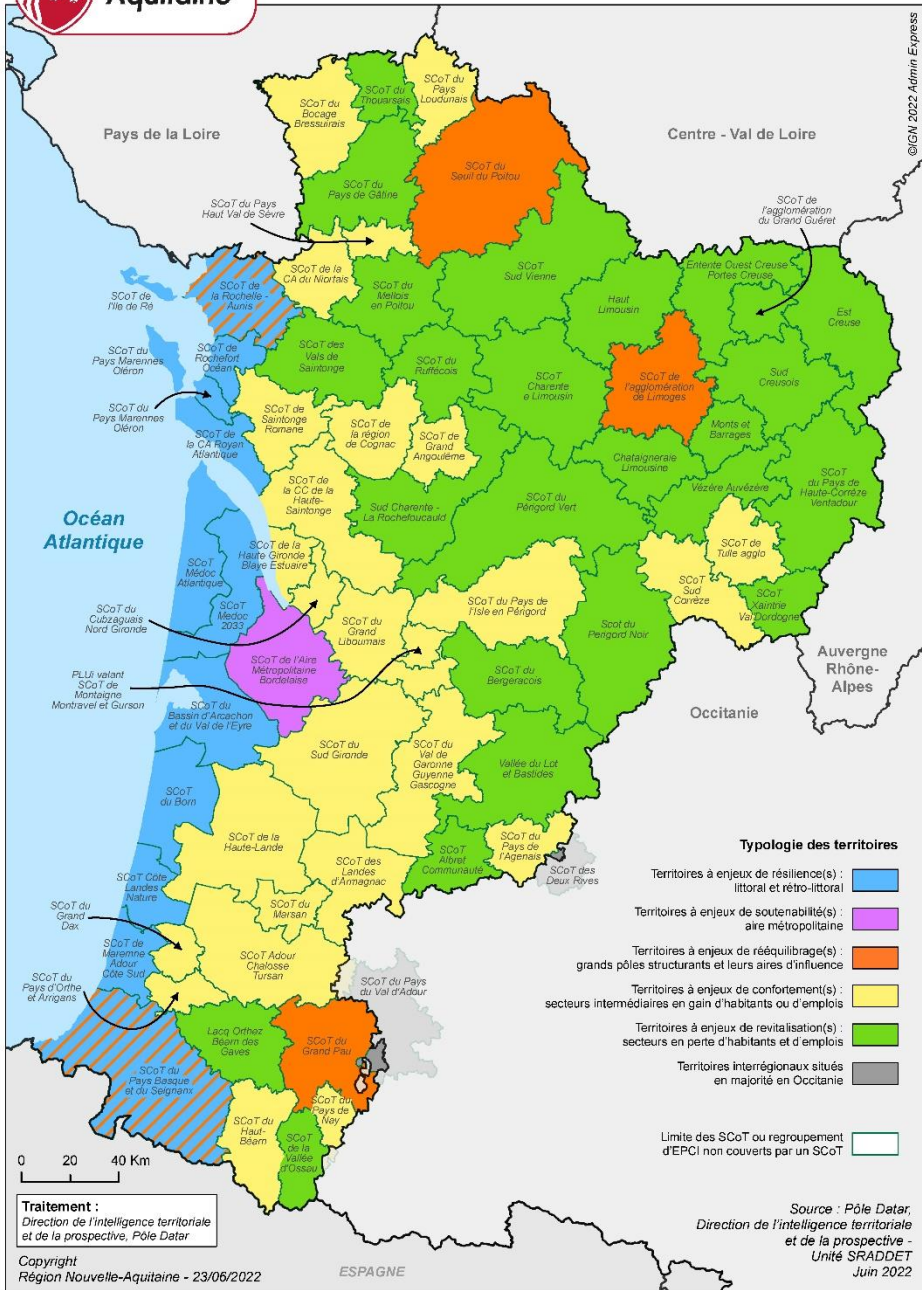


Réflexions en cours

VOLET FONCIER - Échelles de territorialisation (hypothèses)

- Périmètres de SCoT
- Regroupements d'EPCI non couverts par des SCoT





Traitement : Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective, Pôle Datar

Copyright Région Nouvelle-Aquitaine - 23/06/2022

Source : Pôle Datar, Direction de l'intelligence territoriale et de la prospective - Unité SRADDET Juin 2022

Réflexions en cours

VOLET FONCIER - Scénario de territorialisation (hypothèses)

➤ 5 profils

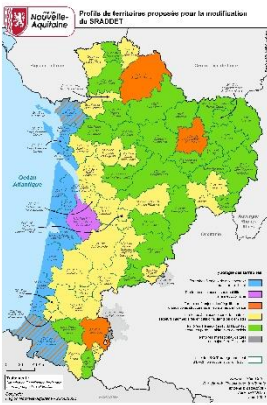
- ❖ Territoires à enjeux de **résilience(s)**
Littoral et rétro-littoral
- ❖ Territoires à enjeux de **soutenabilité(s)**
Aire métropolitaine
- ❖ Territoires à enjeux de **rééquilibrage(s)**
Pôles structurants et leurs aires d'influence
- ❖ Territoires à enjeux de **confortement(s)**
Secteurs intermédiaires en gain d'habitants OU d'emplois
- ❖ Territoires à enjeux de **revitalisation(s)**
Secteurs en perte d'habitants ET d'emplois

+ des territoires *interrégionaux* situés en majorité en Occitanie

➤ 1 objectif par profil

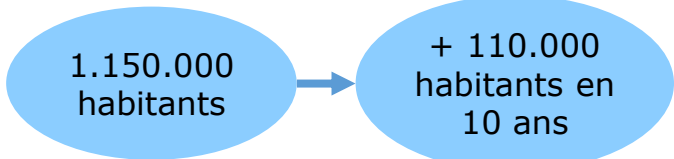
➤ 1 principe de fongibilité

Territoires à enjeux de **résilience(s)** *Littoral et rétro-littoral*

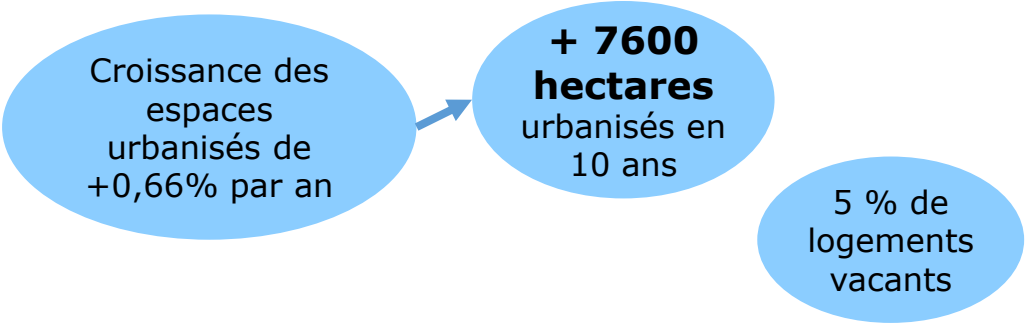


Constats / enjeux

- Croissance démographique/économique soutenue



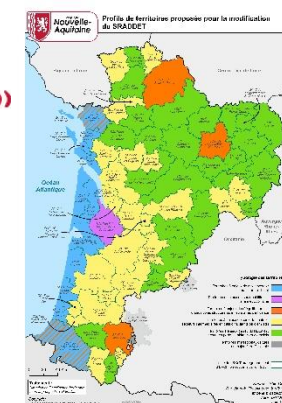
- Vulnérabilité accrue au changement climatique
- Espaces de biodiversité riches mais sous tension
- Urbanisation rapide / marché immobilier tendu



Une sobriété foncière renforcée

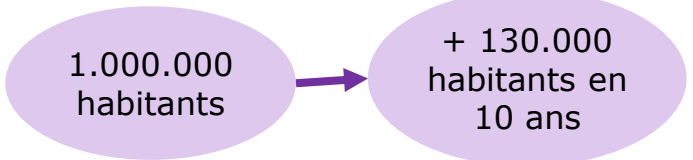
- Accentuer la soutenabilité sociale, économique et environnementale du développement urbain
 - *Renouvellement urbain, densification ambitieuse mais raisonnée, logement abordable...*
- Améliorer la résilience pour s'adapter aux effets du changement climatique
 - *Maintien et reconquête des espaces naturels littoraux, recomposition spatiale face à l'évolution du trait de côte...*
- Renforcer les solidarités et les coopérations entre secteurs littoraux et rétro-littoraux
 - *Structuration du maillage de villes et bourgs rétro-littoraux...*

Territoires à enjeux de **soutenabilité(s)** *Aire métropolitaine*

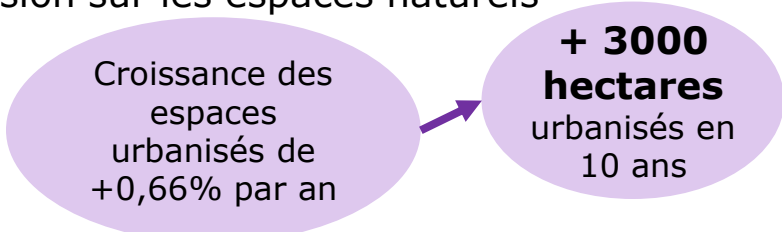


Constats / enjeux

- Territoire très attractif



- Espaces urbanisés en croissance
- Situations de congestion
- Tension du marché immobilier
- Pression sur les espaces naturels



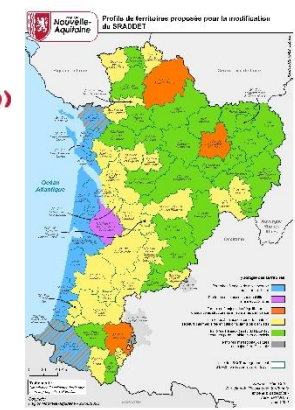
28 % d'espaces urbanisés en 2020, contre 26 % en 2010

5 % de logements vacants

Une sobriété foncière renforcée

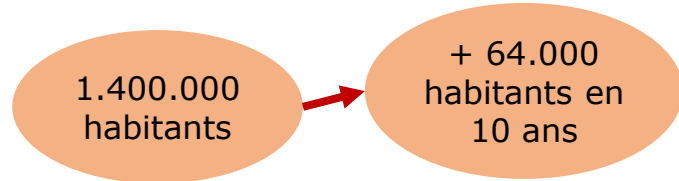
- Préserver la qualité de vie en maîtrisant le développement tout en soutenant les capacités d'accueil de la métropole et de son aire d'influence.
 - *Renouvellement urbain, densification ambitieuse mais raisonnée, logement abordable...*
- Structurer une aire métropolitaine multipolaire, accessible, connectée et favorable aux mobilités décarbonées
 - *Appui sur un réseau de centralités et d'arrêts structurants de transports collectifs, mixité fonctionnelle...*
- Sauvegarder et valoriser la place des espaces naturels, agricoles et forestiers aux limites de l'agglomération et au sein même de son tissu urbain
 - *Ceinture verte, intensification du végétal en ville...*

Territoires à enjeux de **rééquilibrage(s)** **Pôles structurants et leurs aires d'influence**

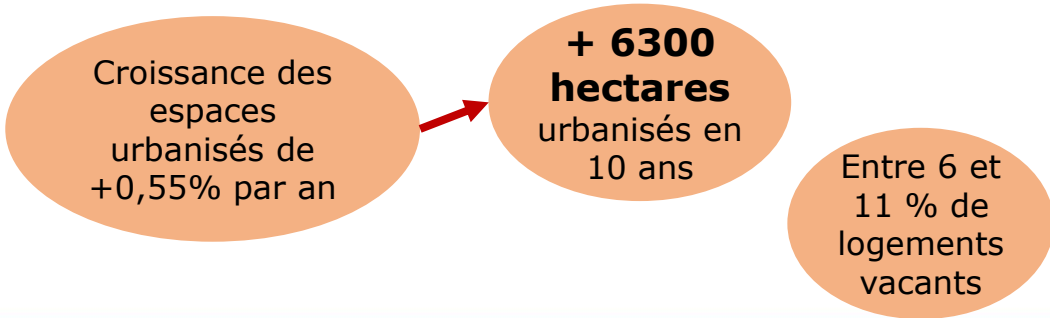


Constats / enjeux

- Croissance démographique soutenue, excepté Limoges et Pau



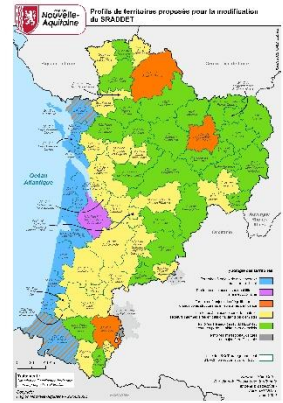
- Offre importante en équipements
- Croissance des espaces urbanisés moyenne
- Dynamique de périurbanisation préjudiciable aux milieux naturels et à la vitalité de certains cœurs d'agglomération



Une sobriété foncière intermédiaire

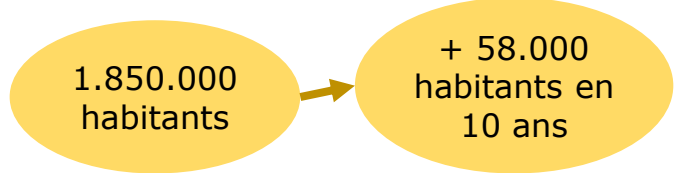
- Soutenir le développement économique et conforter les fonctions métropolitaines des grandes agglomérations, pour un système urbain régional plus équilibré
 - *Garantie de capacités foncières pour les équipements structurants et les activités économiques, tout en priorisant l'optimisation des espaces urbains existants...*
- Organiser une urbanisation cohérente des agglomérations et de leur aire d'attraction : renforcer le pôle central et les bourgs relais
 - *Limitation étalement et mitage...*
- Garantir une offre d'accueil des habitants diversifiée tout en préservant le cadre de vie et les ressources
 - *Renouvellement urbain, densification ambitieuse mais raisonnée, logement abordable, intensification du végétal en ville...*

Territoires à enjeux de confortement(s) Secteurs intermédiaires en gain d'habitants OU d'emplois

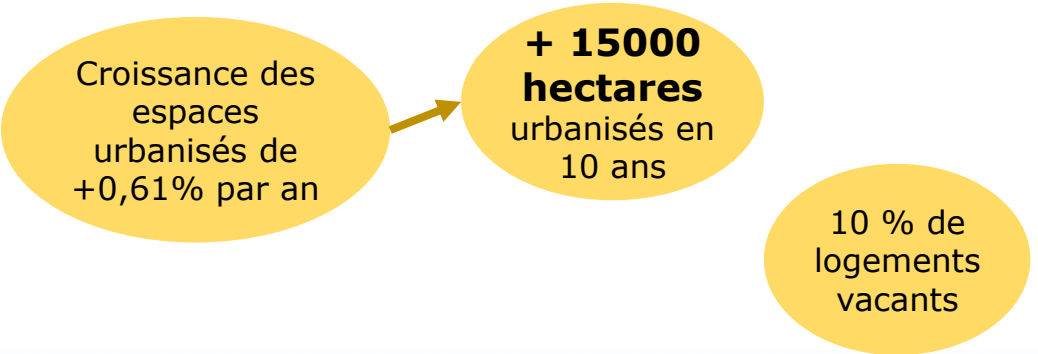


Constats / enjeux

- Croissance mesurée du nombre d'habitants et/ou du nombre d'emplois



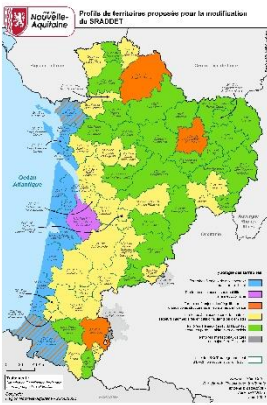
- Croissance des espaces urbanisés assez conséquente, due notamment à un modèle d'habitat peu dense et parfois diffus
- Dévitalisation des centralités



Une sobriété foncière intermédiaire

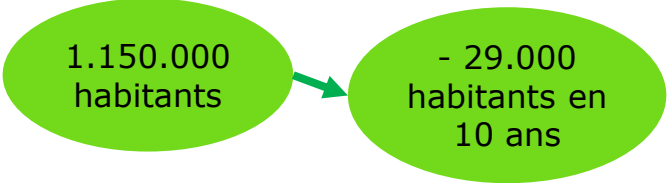
- Conforter les territoires en croissance mesurée : répondre aux besoins des habitants et entreprises actuels et futurs
 - Garantie de capacités foncières pour les activités économiques et les équipements, tout en priorisant le réinvestissement des espaces urbains existants...
- Consolider l'armature territoriale à toutes échelles, pour renforcer les solidarités ville-campagne et garantir la proximité aux services
 - Confortement du poids des villes et bourgs structurants, limitation mitage...
- Diversifier les formes urbaines et réinventer l'urbanisme pavillonnaire pour allier qualité de vie et transition écologique
 - Densification ambitieuse mais raisonnée, évolution forte des formes urbaines résidentielles...

Territoires à enjeux de **revitalisation(s)** **Secteurs en perte d'habitants ET d'emplois**

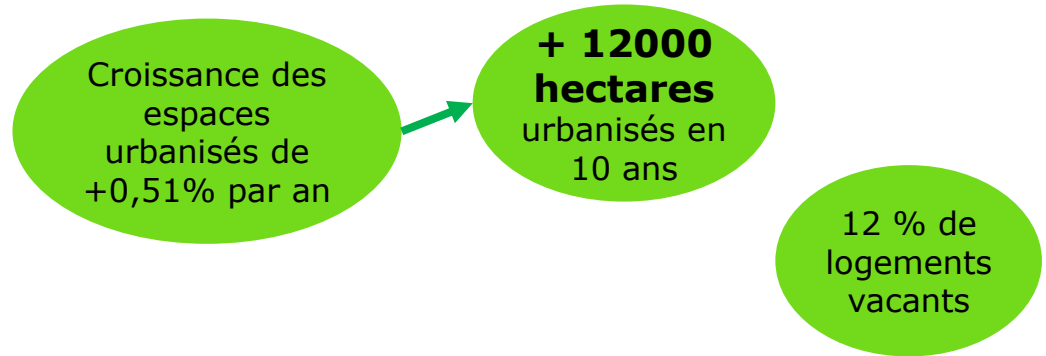


Constats / enjeux

- Décroissance du nombre d'habitants et du nombre d'emplois



- Croissance notable des espaces urbanisés, liée notamment à l'activité agricole, mais aussi à un modèle d'habitat peu dense et parfois diffus
- Dévitalisation des centralités



Une sobriété foncière raisonnée

- Revitaliser les territoires en déprise : répondre aux besoins des habitants et entreprises actuels et futurs
 - *Garantie de capacités foncières renforcées pour les activités économiques et les équipements, tout en priorisant le réinvestissement des espaces urbains existants...*
- Consolider l'armature territoriale à toutes échelles, pour renforcer les solidarités ville-campagne et garantir la proximité aux services
 - *Confortement du poids des villes et bourgs structurants, limitation mitage...*
- Diversifier les formes urbaines et réinventer l'urbanisme pavillonnaire pour allier qualité de vie et transition écologique
 - *Densification ambitieuse mais raisonnée, évolution forte des formes urbaines résidentielles...*



Chantiers à venir

- Consolidation des profils et notamment suite aux ateliers territoriaux
- Identification de l'enveloppe maximale de consommation d'espaces par profil sur la période 2021-2031
- Trajectoire 2031-2050 / objectif ZAN
- Mesures d'accompagnement





Ateliers

PAUSE : possibilité de s'exprimer sur les éléments qui viennent d'être présentés

ATELIERS PAR GROUPE : tester les profils

- 1 table = 1 profil
- Présentation du profil
- Temps individuel : recueillir votre avis sur le profil
- Temps collectif
- Restitution en plénière





Merci de votre attention

